



Notre école s'agrandit

Une 4eme classe ouverte depuis la rentrée



VIE MUNICIPALE

p 3



INFOS PUBLIQUES

p 11



VIE DU VILLAGE

p 12



**PARC NATUREL REGIONAL
DU LUBERON**

p 15



INTERCOMMUNALITE

p 16



ASSOCIATIONS

p 18



LES BASTIDONNAIS

p 22



La Bastidonne

Une commune adhérente de :





Edito

Ce bulletin met particulièrement en lumière un succession d'évènements depuis le printemps : évènements sympathiques et festifs, moments de convivialité dans les quartiers, à l'école, et autres mais aussi périodes dramatiques pendant les longs jours de l'incendie de notre forêt du sud-Luberon.

Partage, solidarité et compétences : ce dénominateur commun a été notamment souligné par les pompiers et les services de l'Etat durant leur présence dans notre village. Nous avons détaillé dans ce bulletin l'action des CCFF mais il y en a eu d'autres : actions solidaires, spontanées et désintéressées, grâce à l'initiative de certains de nos habitants. La Mairie et vos élus y ont été sensibles et nous verrons ensemble ce qui pourra être poursuivi. Nous souhaitons en effet

rebondir sur cette ouverture aux autres, notamment dans le respect du voisinage et l'attention portée aux personnes isolées, car la solidarité gagne à s'exercer aussi dans le quotidien.

La Mairie doit elle-même se mettre davantage à l'écoute des Bastidonnais. Nous avons entamé un travail de réorganisation interne, indispensable pour mieux gérer nos ressources en baisse mais aussi pour assurer un meilleur accueil du public : par exemple les horaires et modalités d'ouverture de la Mairie en regard de vos propres contraintes. Après quelques changements nous vous consulterons, avant d'entamer comme annoncé des réunions publiques début 2018.

En attendant, lisez attentivement et conservez ce bulletin et documents annexés : cela reste une mine d'informations sur tous les services mis à votre disposition, par la commune et par notre communauté de communes et nos autres partenaires.

Bonne lecture !

Jacques Decuignières, Maire de la Bastidonne

INFOS PRATIQUES

Changement des horaires d'ouverture au Public de la Mairie :

Lundi de 8 h 30 à 12 h.
Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.
Mercredi de 8 h 30 à 12 h.
Jeudi de 8 h 30 à 12 h.
Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Service Urbanisme : toute demande s'effectue par mail (sylvie.leon.mairie@la-bastidonne.fr) et sur rendez-vous les Mardis après-midi et Jeudis matin uniquement.

Les élus vous reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

Tel : 04.90.09.63.95. **Fax** : 04.90.07.55.55. **Email** : mairie@la-bastidonne.fr

Transmission des infos pour le prochain bulletin avant le **15/11/2017** à accueil.mairie@la-bastidonne.fr
Rendez-vous sur le site internet de la commune régulièrement mis à jour : www.labastidonne.fr
Laissez-nous votre adresse mail pour recevoir nos informations ponctuelles !

Responsable de la publication : Jacques DECUIGNIERES, Maire

Réalisation : Laure VINCENT, Charlène GASTALDI

Inauguration Boulodrome "Emile Allongue"

UN NOM POUR LE BOULODROME

Le samedi 8 juillet 2017, a eu lieu l'inauguration du boulodrome Bastidonnais "Emile Allongue" par Beatrice GRÉLET et Paul MONDON, adjoints au maire. L'épouse d'Emile, son fils et de nombreux amis étaient présents.

Emile Allongue, décédé en 2016, était un grand bouliste, une figure connue et estimée de la commune.



Journée des métiers et des savoir-faire

Un nouveau "Rendez-Vous de professionnels", sera proposé le **samedi 18 novembre** (lieu et horaires à venir). Plus que des métiers et des entreprises déjà bien installées, l'optique est de faire connaître des compétences, des savoir-faire et aussi quelques filières. Cet événement s'adresse aux professionnels déjà installés à la Bastidonne ou à venir, des ados et leurs familles en découverte de métiers et filières choisies, des habitants porteurs de compétences pouvant aller vers la professionnalisation (par exemple les métiers d'artisanat spécialisés, métiers d'art, etc).

Diverses présentations mettant en lumière les compétences remarquables de nos territoires seront préparées avec pour objectif de créer du lien entre professionnels autour de certaines filières, présentes à la Bastidonne et dans nos villages voisins. Cet événement se fera en collaboration avec la communauté de communes COTELUB.

Professionnels, si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en Mairie afin d'organiser ensemble cet événement.

Par ailleurs, la liste « entrepreneurs » du village est en cours de mise à jour. N'hésitez pas à vous signaler en Mairie pour y figurer. Elle est diffusée dans le bulletin et sur le site internet.



LA LOI ALUR ET SON IMPACT SUR L'URBANISME A LA BASTIDONNE

Cette loi a déjà été plusieurs fois évoquée dans le bulletin municipal depuis sa promulgation au printemps 2014. Plus connue pour ses articles concernant le locatif dans les villes, elle a des effets profonds et durables sur l'urbanisme de notre commune.

En effet, en zone rurale, sa raison d'être première était de préserver les terres agricoles dont l'artificialisation croissante - autrement appelée « bétonisation » - a suscité des alarmes bien compréhensibles, confirmées par des enquêtes nationales.

La loi ALUR facilite la construction sur les zones constructibles, notamment en supprimant le COS (coefficient d'occupation des sols), qui visait précisément à limiter la construction sur un terrain.

Le village de la Bastidonne est particulièrement concerné par sa position en périphérie immédiate d'Aix-Marseille métropole et par son attrait pour des urbains qui cherchent un cadre de vie agréable mais peu éloigné des lieux de travail et centres urbains.

Comme d'autres, notre commune a indiqué depuis longtemps qu'elle souhaitait s'ouvrir à de nouveaux habitants, afin d'assurer un point d'équilibre de population qui permette ultérieurement la viabilité de ses activités et commerces de proximité.

La loi ALUR a conduit à l'émergence de maisons nouvelles et de nouveaux arrivants, particulièrement dans certains quartiers. Notre population est en 2017 d'environ 800 habitants.

Il nous faut cependant contenir cette croissance parce que les ressources limitées - et toujours plus contraintes - de la commune rendent difficile la réalisation des infrastructures et équipements que cela entraîne ; sans compter les règles nouvelles, notamment en matière de lutte contre l'incendie qui obligent à multiplier des équipements coûteux.

Il faut donc contenir l'expansion urbaine notamment par la révision du PLU, elle-même assortie d'obligations de préservation des terres agricoles et de notre environnement.

Vous en conviendrez, la tâche est donc complexe.



LES DECISIONS ET DELIBERATIONS AFFERENTES AUX DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Les décisions du Conseil Municipal - séances des 8 juin, 17 juillet et 12 septembre

- **Election 4eme adjoint** - voir encart p5
- **Cantine** : Délibération pour augmentation des tarifs de services scolaires (cantine) : Depuis plus de 5 ans, la cantine était au prix de 2,70 € pour les enfants et 3,70 € pour les adultes fréquentant le service cantine. Avec un prix de revient des aliments en augmentation, il est nécessaire de procéder à un réajustement. Proposition mise en délibération : 2,90 € (enfants) et 3,90 € (adultes) adoptée à l'unanimité.
- **Rentrée scolaire, changements de rythmes, ouverture 4ème classe**: voir page dédiée p6. Information sur les contacts avec la commune de Mirabeau (activités périscolaires, et garderie).
- **Temps d'Activités Périscolaires** : Après consultation, la semaine de 4 jours a été remise en place et les TAP ont été supprimés. La commune étudie la création d'activités extra-scolaires, en se concertant avec la commune de Mirabeau, le centre social de l'Aiguier et en conservant une activité tous les mardis avec le calligraphe Bernard Vanmalle pour 1 trimestre.
- **Evolution du personnel** :
 - Délibération création d'un emploi adjoint technique 30/35h et suppression d'un emploi 28/35h maintenant.
 - Décision provisoire 2016/2017 de créer une garderie le matin pérennisée compte tenu du nombre plus important de besoins. Les heures supplémentaires de Mme GAMBIN sont transformées en heures intégrées à son salaire.
 - Animation pendant la garderie : création d'une fresque murale dans le pôle fédérateur. Comme cité ci-dessus, une activité avec l'association « les Ailes du Vent » est organisée pour un trimestre le mardi. Pour ce faire une convention fixant les modalités et le coût (500€) est adoptée au conseil municipal pour délibération.
- **Travaux et équipement** :
 - Suite à modification des statuts du Syndicat d'Electrification (SEV) adoption de la proposition de la compétence optionnelle éclairage public (entretien et investissements).
 - Délibération pour autoriser le paiement des cotisations à l'association des Maires de France et Ruraux.
 - Délibération sur projet de conventions Bouygues et Orange : l'opérateur installé sur le terrain privé section A 364 d'une manière provisoire a demandé à la commune l'installation définitive, sur un autre site : le terrain communal, A 508 jouxtant ce terrain privé. Le conseil municipal ayant délibéré favorablement, il est nécessaire de concrétiser les conditions de cette installation et de location du lieu communal. Il est proposé une convention avec Orange en contrepartie d'une redevance annuelle, puis avec Free-SFR-Bourygues - Cette location est d'une durée de 12 ans. Négociation en cours.
 - Délibération sur convention avec le Parc du Luberon pour les certificats économie énergie : Le Parc du Luberon est gestionnaire de crédits délivrés selon le principe de « certificats d'économie d'énergie ». La commune peut bénéficier d'aide pouvant aller de 75 à 95 % sur des travaux d'économie d'énergie déjà réalisés (salle des ferrages) et de nouveaux. Pour ce faire dans un premier temps il est nécessaire de conventionner avec le Parc naturel régional du Luberon puis de déposer les dossiers de demande d'aide financière d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2018.
 - Point travaux rénovation et mise aux normes de la salle des Ferrages :
 - Les entreprises ROUSSEL, THIEFFIN FAZIO et BERTRAND ont été retenues par le marché à procédure adaptée.
 - LOT 1 : Menuiseries extérieures : 24 524.00 €
 - LOT 2 : Menuiseries intérieures : 4 091.00 €
 - LOT 3 : Cloisons/faux plafond, carrelage : 24 217.00 €
 - LOT 4 : Electricité : 6 023.00 €
 - LOT 5 : Plomberie : 3 187.23 €
 - LOT 6 : peinture : 2850.00 €
 - Soit un total d'aménagements de 64 892.00 € HT
 - Les travaux sont bien avancés. C'est maintenant une salle fonctionnelle, économe en énergie et mise aux normes « accessibilité » conformité au programme ADAP. Ouverture prévue mi-novembre.
- Plusieurs délibérations ont été prises lors de ces conseils municipaux pour autoriser le remboursement de frais d'avocat et autoriser le maire à rester en justice pour défendre les intérêts de la commune et des habitants sur des affaires d'urbanisme.



LES DECISIONS ET DELIBERATIONS AFFERENTES AUX DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Les décisions du Conseil Municipal - séances des 8 juin, 17 juillet et 12 septembre

- Point feu de forêt: voir p8 et 9
- Délibération pour la signature d'un bail avec Mme Eve POURCEL, esthéticienne, nouvellement installée dans le local professionnel communal de la rue des Ferrages.
- Utilisation de la salle Mandela et du matériel : Il est nécessaire de préciser les conditions d'utilisation de la salle pour les associations, y compris les tarifs de location. La commission finance se charge de cette question et soumettra ses travaux lors d'un prochain conseil municipal.
- Lotissement communal: La commune a vendu le dernier des 4 lots fin juillet.

Finance, Administration et Personnel

■ ELECTION 4ème ADJOINT AU MAIRE

Pour des raisons personnelles, Philippe RIEFFEL, a souhaité démissionner de son poste d'adjoint tout en restant conseiller municipal. C'est donc depuis le 8 juin 2017 que Maryvonne ROSELLO, a pris ses fonctions d'adjointe et la direction des finances et du personnel. Lourdes tâches pour lesquelles elle s'est attelée immédiatement au travail pour ce second mi-mandat.

■ REMPLACEMENT AGENT TECHNIQUE

Laurent RAVIER adjoint technique a demandé une disponibilité pour convenance personnelle d'une durée de 2 ans. Yoann TEULADE assure son remplacement pour une durée de 6 mois. Un nouveau recrutement de remplacement sera fait à l'issue de cette période.

Urbanisme, Voirie, Travaux

Les travaux réalisés :

- Etude détaillée d'accessibilité des locaux publics, avec évaluation financière et plan communal de dés-herbage.
- Installation nouvelle classe.
- Enlèvement des pins dans la rue des Ferrages, amélioration du stationnement pour un aménagement parking.
- Peinture des signalisations routières horizontales dans toute une grande partie de la commune.

Les travaux en cours :

- Réhabilitation, mise en accessibilité et remise aux normes de la Salle Les Ferrages.
- Numérotation du Chemin du Castelet et lotissement communal.

Les travaux à venir :

- Installation de 3 réverbères + bancs + barrières Chemin du Castelet le long du nouveau lotissement.
- Réfection et réinstallation de 6 bornes à incendie sur la commune.
- Réfection du mur de l'église.

Affaires Scolaires, Sociales, Culturelles et Sports

■ UNE RENTREE SCOLAIRE REUSSIE

Notre petite école de village franchit le cap de **4 classes** !!!

Après les inquiétudes et questionnements du dernier trimestre scolaire, la rentrée s'est déroulée avec bonheur pour nos enfants.

Depuis mars dernier, **en collaboration avec l'équipe enseignante, l'équipe municipale**, interpellée par la perspective en hausse de l'effectif d'élèves pour cette rentrée, **étudiait les différentes possibilités d'agrandissement** de l'espace scolaire en urgence et demandait officiellement à l'Education Nationale de la création d'un poste d'enseignement supplémentaire.

Installer une classe dans de bonnes conditions pour les élèves et leurs enseignants, répondre aux exigences de sécurité et d'hygiène en quelques mois, sans occuper les salles dédiées aux associations ou au personnel administratif, fut un vrai challenge. Nous avons donc trouvé la **solution de constructions modulaires** (modèle adapté aux locaux scolaires).

A cette attente, s'ajoutait l'incertitude quant à l'organisation des rythmes scolaires et les décisions du nouveau Ministère de l'Education.

En juillet, nous sommes rassurés par l'Inspection académique qui accorde le projet d'ouverture d'une 4ème classe, largement légitimée puisque de nouvelles inscriptions continuaient d'arriver..... jusqu'à plus de 20 nouveaux élèves.

Autre bonne nouvelle, le constructeur de bâtiment modulaire s'engage pour une livraison avant la rentrée.

Bien sûr tout cela a un coût pour la commune (coût total d'installation et de fonctionnement plus de 13 000 € pour 2017): la location de la classe (1000€ TTC/mois) mais aussi les frais d'entretien et de personnel qui augmentent. Cet argument a également été pris en compte dans la décision de changement de rythmes scolaires.

Comme la majorité de nos villages voisins, nous **avons décidé de revenir à la semaine de 4 jours** pour simplifier les organisations tant familiales qu'éducatives: les activités TAP en place étaient très satisfaisantes (75% des parents l'ont confirmé) mais des journées surchargées, une sur-stimulation et une confusion entre les temps d'enseignement et les TAP. De plus l'équipe éducative n'a noté aucun impact sur les apprentissages mais une attention des enfants en baisse, une fatigabilité très nette et moins de temps de rencontre entre eux et les parents puisqu'ils récupéraient les enfants auprès des intervenants TAP.

Les rythmes scolaires ont donc changé. Il n'existe plus de temps d'activités périscolaires. Cependant, afin de poursuivre notre **projet d'embellissement de l'école** nous continuerons à proposer le mardi soir pendant le premier trimestre un atelier « fresque murale » animé par Bernard Vanmalle.

Pour les mercredis, la municipalité conventionne avec le centre social de l'Aiguier afin que les enfants qui le fréquentent bénéficient du même tarif que les habitants de la Tour d'Aigues. Notre village n'est pas seul dans notre intercommunalité à devoir gérer ces réorganisations horaires et l'augmentation démographique rapide, aussi une réflexion commune s'engage sur les activités extra-scolaires, les possibilités de transport etc...pour qu'à l'avenir nous puissions proposer des solutions pérennes pour les enfants et compatibles avec les baisses des ressources des communes.

La rentrée s'est bien passée, l'arrivée d'une nouvelle institutrice : Mme Aurélie COUTURIER en charge de la classe CE2-CM1. Le directeur David MOREL, quant à lui a été déchargé d'une journée par semaine pour assurer la direction, assisté par Mme Valérie REY, aide administrative à la direction; il est remplacé par Mme Laura KRAVTCHENKO ils assurent ensemble les CP-CE1. Mme Mathilde FRADIN et Mme Nadège SIMON continuent d'assurer la maternelle, avec Mme Aline VIALE, ATSEM. Et enfin Mme Chantal LENA assure les CM1-CM2.



Affaires Scolaires, Sociales, Culturelles et Sports

■ LES NOUVEAUX RYTHMES

	7h45	8h30	12h	13h45	16h15	17h45
LUNDI	GARDERIE	CLASSE 3h30	PAUSE 1h45	CLASSE 2h30	GARDERIE	
MARDI	GARDERIE	CLASSE 3h30	PAUSE 1h45	CLASSE 2h30	GARDERIE	
JEUDI	GARDERIE	CLASSE 3h30	PAUSE 1h45	CLASSE 2h30	GARDERIE	
VENDREDI	GARDERIE	CLASSE 3 h30	PAUSE 1h45	CLASSE 2h30	GARDERIE	

■ LES AGENTS MUNICIPAUX AUX PETITS SOINS POUR NOS ENFANTS

La garderie du matin est assurée par Angèle, la cantine par Carmen, Jeanne et Angèle. Enfin la garderie du soir par Aline et Angèle. Nos agents municipaux sont ravies d'avoir retrouvé les enfants et comme d'habitude, elles veillent sur eux.

Le jeudi 12 octobre a déjà eu lieu un repas 100% local de « la Ferme à la Cantine », programme mené avec le Parc Naturel Régional su Luberon.

Aline et Angèle,
Garderies du matin
et du soir



**Carmen
Jeanne
Angèle**
Cantine



■ JOURNEE DES ASSOCIATIONS

Le 8 septembre dernier a eu lieu la journée des associations. La Bastidonne en compte 21 et elles sont toutes particulièrement attractives et actives.

Vous le retrouverez sur le site internet de la commune, section associations. N'hésitez pas à vous y rendre et à participer à la vie des associations et de notre village.

Pour une meilleure organisation et visibilité des événements, un agenda partagé va être remis en service.



■ ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Depuis deux ans de nombreux « **Nouveaux Arrivants** » se sont installés dans le village. Samedi 30 septembre dernier, dans la Salle Les Ferrages en cours de rénovation, le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux ont accueilli les nouvelles familles pour faire connaissance. Après un mot de bienvenue avec projection de photos du village, Bernard Vanmalle et Jacques Decuignières ont emmené les nouveaux arrivants pour une visite guidée pédestre du village où se sont mêlés histoire du village et mots calligraphiés, paroles d'habitants ou visiteurs sur le village.

S'en est suivi un apéritif convivial où chacun avait amener ses spécialités.

Bienvenue à tous !



Le Feu de l'été et le CCFF

■ BILAN DU FEU ET MOBILISATION DU CCFF (COMITE COMMUNAL FEU ET FORÊT)

Le feu de forêt des collines de basse-Durance des 24 et 25 juillet 2017 a affecté environ 1250 ha, le pourtour du feu faisant 18 km !

Sur la Bastidonne, **80 ha de forêt communale ont été brûlés**. Le bilan est lourd pour notre forêt communale détruite à 80%. Les communes de la Tour d'Aigues, Pertuis et Mirabeau ont été également très touchées.

La **mobilisation du CCFF la Bastidonne** lors cet incendie d'ampleur a été exemplaire et intense du lundi 24 juillet vers 11h00 au dimanche 06 août 2017 vers 19h00. Au-delà, en coordination avec les pompiers, le CCFF Mirabeau et l'association départementale CCFF 84, le risque lié à cet incendie a été jugé plus faible, et les patrouilles planifiées ont repris.

Cette implication de **9 bénévoles** CCFF la Bastidonne sur un effectif de 15 (bénévoles en voyage ou indisponibles) s'est traduite sur la période considérée par :

- Un total de **240 heures consacrées** aux missions confiées par les pompiers et l'ONF.
- Une **utilisation intensive du véhicule 4X4 CCFF** la Bastidonne avec 871 km parcourus par un véhicule 4X4 fortement sollicité avec en particulier trois crevaisons de pneus dues au paracours en terrain difficile.

Un soutien de poids très apprécié et indispensable : la forte **mobilisation des CCFF de Vaucluse, ceux des villages de notre territoire** (Mirabeau, Pertuis, Beaumont-de-Pertuis, Cabrières d'Aigues, Peypin d'Aigues, ...) ainsi que des CCFF plus éloignés comme Pernes-les-Fontaines, Vénasque, Velleron, Roussillon. Bel exemple de solidarité !

Dès le mercredi 26/07 une organisation et une coordination des patrouilles a été animée par la responsable de l'Association Départementale des CCFF CCFF, et les responsables CCFF des villages affectés par le feu. Par exemple le territoire sinistré est quadrillé par 5 véhicules CCFF le Jeudi 27/07, 4 véhicules CCFF le samedi 29/07. Au total, plus de 60 bénévoles CCFF de Vaucluse se sont impliqués.

Des **actions de protection et une contribution à la maîtrise du feu**, à titre d'illustration :

- Orientation efficace d'un capitaine des pompiers dès lundi 24 juillet midi par la première équipe CCFF la Bastidonne sur place dans la colline,
- Nombreuses extinctions de reprises de feux essentiellement entre mercredi 26/07 et dimanche 06/08. A noter une extinction et noyage avec la lance incendie d'une grosse souche qui se consumait toujours (braises et fumerolles) le mardi 15 août 2017 après-midi.

Les **points forts et les qualités mises en exergue** :

- Connaissance du terrain (par exemple lundi dès midi avec le guidage d'un chef de Groupe d'Intervention des pompiers de montée en puissance du feu).
- Implication des bénévoles très motivés pour rendre service aux pompiers et assurer avec conscience les missions qui leur sont confiés, circulation routière chemin de Galance lundi 24 et mardi 25/07, surveillance de l'évolution du feu à certains endroits comme sur la D96 ou après Chante-coucou, extinction des reprises de feu et des fumerolles, etc.
- Compétence pour assurer les missions confiées,
- Coordination et planification des patrouilles CCFF de Vaucluse à partir du mercredi 26 juillet.

Le niveau de préparation des bénévoles peut être considéré comme satisfaisant grâce à la participation correcte des bénévoles aux différentes formations proposées et les fiches réflexes spécifiques au CCFF la Bastidonne.



Bénévoles, vous aussi vous souhaitez vous engager au CCFF de notre commune, contactez:
Hugues Servièrre, conseiller municipal

L'après-feu : la Secrétaire d'Etat à La Bastidonne

LES ACTIONS POST-FEU

Les séquences qui suivent le développement du feu se décomposent comme suit :

- **La surveillance étroite**, qui a duré une dizaine de jours après que le feu a été fixé puis maîtrisé, afin notamment de traiter les nombreuses reprises de feu (la première semaine) et l'extinction des souches d'arbre en combustion (plusieurs semaines).
- La mise en place rapide, à la demande de l'ONF, en coordination avec la Sous-Préfecture, d'une disposition **visant à sécuriser le massif affecté par l'incendie, au travers d'un arrêté municipal d'interdiction de circulation et d'accès au sud de la piste DFCl BD22**. Cette interdiction vise à prévenir les promeneurs du risque de chute d'arbres fragilisés par le passage du feu, ou de pierres sur les itinéraires de randonnée. Il convient aussi de protéger ces espaces fragilisés du piétinement de personnes se promenant dans la zone et du passage d'engins motorisés (malheureusement constaté début octobre en forêt communale de La Bastidonne) et pouvant à terme avoir un effet négatif sur l'environnement et les plantes qui peuvent y repousser.
- Entre temps, une **coordination des services de l'Etat** est organisé par la sous-préfecture d'Apt, afin d'apporter le soutien nécessaire aux communes affectées. Les parties prenantes sont notamment l'Office National des Forêts (ONF) gestionnaire des forêts publiques, le Parc Naturel Régional du Luberon, le syndicat mixte de valorisation forestière, le SDIS 84, les collectivités territoriales (COTELUB, conseil départemental, conseil régional), etc.
- **Dès le 4 août, tous les partenaires** ont été conviés à une table ronde pour débiter les négociations et les études pour le réaménagement et les financements de remise en état.
- Le 15 septembre 2017, **Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire**, était à la Bastidonne pour une réunion avec l'ensemble des acteurs locaux : les communes touchées par cet incendie, les CCFF, la communauté de communes, le Parc du Luberon, le commandement des pompiers de Vaucluse, l'ONF, Monsieur le Préfet, Mme la Sous-Préfète, et tous les acteurs mobilisés, ont échangé sur la problématique post-incendie de cet événement. La Secrétaire d'Etat était très à l'écoute sur le retour d'expérience du feu et sur les moyens de prévention et de sensibilisation, notamment des plus jeunes. Elle a apprécié l'exemple de la Bastidonne avec l'intervention du CCFF le 28 juin 2017 au sein de l'école primaire sur le thème de prévention du risque incendie.
- **Chantier de sécurisation** mené par l'ONF : prévu au 1er trimestre 2018, il s'agira de tronçonner les arbres brûlés prêts à tomber, ou décrocher les pierres ou rochers instables. Ensuite mise en vente très prochainement de ces bois calcinés en bordure de pistes DFCl et sentiers de randonnée, sous forme de plaquettes.
- Une **étude menée par l'ONF : elle vise à déterminer la meilleure façon de restaurer ce massif forestier**, zone par zone. Dans un certain nombre d'endroits, la nature pourra reprendre toute seule ces droits. Il convient de ne pas agir dans la précipitation.
- En parallèle, le **Parc Naturel Régional du Luberon va évaluer les dégâts écologiques** dans cette zone de protection du biotope des collines de basse Durance et zone Natura 2000. Cela concernera la faune et la flore sauvages.
- **A partir de 2018, campagne de restauration des massifs**, aux endroits où l'étude de l'ONF aura déterminé que c'est nécessaire.



Agenda 21

■ LE JOUR DE LA NUIT SAMEDI 14 OCTOBRE 2017

Avec le Parc Naturel Régional du Luberon, notre commune pour la deuxième année participe à la manifestation nationale « Le jour de la nuit », samedi 17 octobre 2017. Cette année, focus sur le monde mystérieux des chauves-souris avec la participation du Groupe Chiroptères de Provence.

Cette soirée débute par la présentation du film "Une vie de Grand rhinolophe" (durée 50'), primé à deux reprises (1er prix au festival international du film animalier de Ménéguette en 2014 et Grand Prix du festival du film animalier d'Albert 2015). Ce film nous invite à partager la vie d'une jeune femelle et de sa mère au sein d'une colonie de Grand Rhinolophe, espèce qui s'apparente à un véritable petit clown doté des toutes dernières technologies biologiques.

Ensuite balade crépusculaire afin de chercher les chauves-souris alentour, si le temps le permet. Cette séquence permettra de découvrir l'univers des chauves-souris, et d'être sensibilisé à la problématique de la pollution lumineuse et des espèces nocturnes.

Les enfants et les plus grands, venez nombreux, rendez-vous 17h30 salle des Ferrages.

Programme détaillé de la manifestation :

17h30 : salle des Ferrages, projection du film « Une vie de grand Rinolphe »

18h45 : départ pour l'observation des chauves-souris

19h00 – 20h00 : observation des chauves-souris derrière le village puis retour salle des ferrages

20h00 : extinction nocturne de l'éclairage public au Village

20h15 : collation salle des Ferrages



■ MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE SALLE MANDELA

Le village de la Bastidonne participe au programme de territoire à énergie positive du Parc Naturel Régional du Luberon au travers de la réalisation d'une toiture de panneaux photovoltaïques salle Mandela par les centrales villageoises du pays d'Aigues (www.centralesvillageoises.fr).

Cette installation est constituée de modules photovoltaïques Sunpower, intégrés sur la toiture. D'une puissance totale de 9 kilowatts crêtes, elle dispose d'un suivi de la production sur Internet et déclenchement d'alarmes

Groupement de citoyens bénévoles sur le territoire du sud-Luberon, les centrales villageoises, est par ailleurs très vigilant sur la qualité de réalisation des installations ainsi que la provenance des matériaux et équipements.

Le premier projet de 11 toitures équipées par les centrales villageoises arrive à terme fin 2017. L'équipe va alors s'attacher au second objectif : les économies d'énergie chez les particuliers. Il y a là un gisement important d'évitement de consommation électrique : la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas.

Il s'agit d'actions locales et d'un investissement responsable pour les générations futures, dans le respect du patrimoine et des paysages.



INCROYABLES COMESTIBLES

Le mouvement « Incroyables Comestibles » est une initiative citoyenne lancée en 2008 sur les 5 continents. Elle vise à :

- Ouvrir au cœur du village un espace de partage dans des rapports pacifiés et bienveillants,
- Dynamiser les échanges locaux par le partage de fruits et légumes bio cultivés par les habitants et offerts librement à tous.

De proche en proche, l'action permet de reconnecter les habitants entre eux et avec la Terre nourricière au cœur des espaces urbains et des villages. Chacun peut devenir un jardinier-citoyen, en plantant, en cultivant, en arrosant et en partageant à sa guise les légumes en libre-service. Changer notre mode de consommation, c'est aussi changer notre mode de production : à notre propre échelle, chacun peut être acteur de ce changement fondamental. Cette initiative a été lancée à la Bastidonne en mai 2017. Bienvenue aux jardiniers-citoyens qui veulent rejoindre cette belle dynamique !

■ **Contact** : Olivier DUBIGEON odubigeon@orange.fr

■ **Plus d'information** : www.lesincroyablescomestibles.fr





INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2017.

- Vous pouvez vous inscrire en Mairie, pièces à fournir : copie pièces d'identité - justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Faire la démarche sur internet : <https://www.service-public.fr/>, puis créer son compte personnel.

■ PROJET SRADDET

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuit l'élaboration du projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Une concertation publique se tient du mardi 5 septembre 2017 au mardi 5 décembre 2017 :

- sur le site internet de la Région PACA : <http://www.regionpaca.fr/connaissance-du-territoire/planification/le-sradDET.html>
- sur les 6 sites départementaux : Liste disponible en Mairie.

■ LA CARTE MOBILITE INCLUSION

La Carte Mobilité Inclusion (CMI) remplace depuis le 1er juillet la carte d'invalidité, de priorité et de stationnement délivrées jusqu'à présent. Cette nouvelle carte est sécurisée et infalsifiable.

Les trois cartes sont regroupées sous une même appellation. Mais il existe deux supports de carte différents : un support pour la CMI stationnement et un pour la CMI priorité/invalidité.

La CMI offre les mêmes droits et avantages que les précédentes cartes. Les conditions d'attribution restant inchangées.

Les demandeurs de l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADAPA) peuvent faire une demande de CMI en même temps que la demande d'ADAPA. Il suffit de remplir le formulaire simplifié.

C'est le Président du Conseil Départemental qui délivre la CMI et la fabrication est assurée par l'imprimerie nationale.

Si votre demande est acceptée, vous recevrez un courrier provenant de l'Imprimerie nationale qui vous demandera de leur envoyer une photo.

Vous recevrez également un code pour accéder à votre espace personnel sur le site internet de l'imprimerie nationale (pour les demandes de duplicata, ect.). Vous recevrez votre carte 5 jours après réception de votre photo.



PERMIS DE CONDUIRE - CARTES GRISES

Rappel : Depuis le 20 mars 2017, les demandes pour les cartes grises et les permis de conduire ne sont plus gérées par notre Mairie.

Cartes grises:

- Il convient d'envoyer le dossier par courrier à la Préfecture du département (Avignon) ou de le déposer au dépôt-express / libre service à la Préfecture. Il y a également possibilité de passer par un professionnel de l'automobile agréé (payant) sur Pertuis.
- S'il s'agit d'un changement d'adresse - perte - vol de la carte grise se rendre sur le site internet : <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes proposées.

Permis de conduire :

- Il est également possible d'envoyer la demande par courrier à la Préfecture ou de le déposer au dépôt-express / libre service à la Préfecture du département.
- S'il s'agit d'une perte - vol - changement d'état civil se rendre sur le site internet : <https://ants.gouv.fr> Rubrique vos démarches-permis de conduire/services associés/effectuer une demande de permis de conduire en ligne/.
- Les demandes de permis internationaux sont à envoyer uniquement par courrier à la Préfecture d'Avignon.

Ça c'est passé à la Bastidonne

■ 23 JUIN: KERMESSE DE L'ÉCOLE ORGANISÉE PAR « BASTIMOMES »

Cette année la kermesse de l'école a eu lieu le vendredi 23 juin. L'énergie de l'équipe enseignante et du personnel de Mairie s'est associée à celle de Bastimômes pour offrir aux enfants une après-midi festive, colorée et animée par l'équipe d'Air Cinéma qui a orchestré, en musique et avec la voix du Maestro Denis, les va-et-vient de nos chérubins de stand en stand. Les enfants ont relevé avec brio les défis sportifs, artistiques et remue-méninges, jonglant entre jeux en bois traditionnels de la ludothèque de Pertuis et jeux confectionnés par eux-mêmes avec le personnel TAP. Alors que le sort a récompensé chacun avec un lot, douze ont eu l'honneur de monter sur le podium et de remporter des entrées accrobranche, parcs multiports, ciné, laser games... Merci à tous pour avoir donné de votre temps dans la préparation, l'installation et l'animation de ce temps fort. Un clin d'œil spécial à notre prof de Zumba locale qui a chorégraphié une flash mob des plus réchauffées. Rien de tel que de finir par une touche gourmande. Lorsque les cigales ont eu fini de chanter, après s'être dé-soiffés, nous avons dressé le buffet TOP Chef et nos palais se sont exercés pour départager, non sans mal, cette jolie tablée de mets sucrés et salés. Merci à « l'Atelier Peyrolais », au traiteur « Rastello » de la Tour et au si fidèle « Art Chocolatier » de Pertuis pour leurs dons qui ont permis de récompenser les talentueuses familles gagnantes. Ce moment dégustatif, annonciateur des plaisirs estivaux, était chaleureux. Merci aux participants et à Mathilde pour avoir réalisé un plat avec les élèves de maternelle. Nous sommes rodés, la kermesse 2018 promet d'être endiablée. *Bastimômes*



■ LES FETES DE L'ÉTÉ DE LA LBE AVEC ENTRE AUTRES LE CAFE BLEU

L'été s'est ensuite poursuivi par bien d'autres événements organisés par plusieurs des associations du village. Citons ici la fête de la musique organisée par la LBE avec Air Cinema et Zic pour tous au Café Bleu et la célèbre fête du village de la LBE où encore une fois « tout le village » était dehors pour lancer l'été, partager, échanger, festoyer.... Vivement la prochaine édition.



Ce fut ensuite, toujours avec la LBE et au Café Bleu, le concert du jeune et talentueux pianiste d'Aix-en-Provence Nans BART le 1er septembre dernier avec des nocturnes de Chopin, des sonates de Beethoven, une ballade de Liszt, un concerto de Haydn et d'autres œuvres encore. Les nombreux spectateurs, 105 entrées, ont été enchantés de la proximité avec l'artiste et de son magnifique piano, dans un environnement particulièrement charmant sous les tilleuls du jardin du Café Bleu. Le public lors de l'entracte a pu apprécier les assiettes variées concoctées par le Café Bleu qui a assuré une logistique efficace. Merci à Hugues Servière pour sa forte implication dans le déroulement de cette soirée.





Ça c'est passé à la Bastidonne

LES ANIMATIONS DE NOS COMMERCES

Tous les commerces du village vous ont proposé de nombreux évènements pour le plaisir de tous :

- **Au Café Bleu**, la pleine saison fut rythmée par 4 **marchés de producteurs** de mai à août, par 8 **concerts** de pop-rock, soul, musique brésilienne, jazz, chansons françaises, piano-bar, opéra, musique classique mais aussi par du hip hop, des **dégustations de vins et des projections avec Air Cinéma**. Bravo à Julien et Noémie pour tous ces jolis moments de convivialité.
- **Au restaurant la Terrasse**, ce fut comme à son habitude une **farandole de petits plats** délicieux et aussi des **soirées endiablées** Beatles puis Claude François, orchestrés par Christelle et Teddy.
- **Au Grand Réal**, l'association La Bourguette a célébré le 2 septembre dernier les **40 ans** de la création de son **ESAT Le Grand Réal**. Après l'assemblée générale, organisée dans une salle comble, une grande fête a réuni à partir de 16h résidents, parents, amis, éducateurs et élus. Plus de **300 personnes** ont bravé les fortes rafales de vent pour honorer l'évènement jusque tard dans la soirée. Visite des ateliers et des installations de l'ESAT, exposition photos, scène de théâtre par les résidents, démonstrations d'art du cirque par la troupe **ZimZam**, récital de chant lyrique avec **Anica Skryane, Soprano, et Isabelle Grabert**, pianiste, déambulations de la troupe à **Corps à Sons** du **Grand Réal** et de la **Batucada de Valbonne**, ont composé un programme de haut niveau. Un grand moment d'émotion a uni les participants lors de l'allocution du président, le docteur **Jean-Pierre Battilana**, et des interventions des **créateurs** de l'association **La Bourguette, Marie-Jo Schmitt, Gérard de Laleu et Georges Soleilhet**. Les témoignages très spontanés des résidents **Aldric, Chantal, Arlette, Clémence, Eric**, qui ont exprimés leur bien-être et leur reconnaissance, ont permis de mesurer le beau chemin parcouru en 40 années. Après l'excellent dîner offert par les aubergistes, qui ont régalié l'assistance avec une daube dont ils ont le secret, la soirée dansante a prolongé la fête anniversaire jusque tard dans la soirée au son de l'orchestre CANAPACOUSTIK.



Troupe à Corps à Sons

LES LECTURES DE LAURENCE A LA BIBLIOTHEQUE

Samedi 17 juin 2017, la bibliothèque a proposé deux lectures Kamishibai's aux jeunes Bastidonnais. Pour clôturer l'après midi, les enfants ont pu partager un goûter préparé par les bénévoles. Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous. Merci à tous pour ce moment de partage ! Et merci à Laurence la conteuse, maman du village et bénévole à la bibliothèque.....



SOIREE OPERA SOUS LES TILLEULS DU CAFE BLEU

Le 17 Juin, le Comité de Jumelage La Bastidonne Mandela a une fois de plus comblé un public venu très nombreux dans les jardins du Café Bleu écouter le Ténor Bertrand di Bettino. On s'est laissé transporter par la virtuosité de la voix de ce jeune Ténor, la programmation était essentiellement constituée d'oeuvres italiennes, Rigoletto, Madame Butterfly, l'Elixir d'Amore, ... des plus grands compositeurs tels que Puccini, Verdi, Donizetti...

On a pu déguster un plateau de délicieux antipasti concoctés par Julien et Noémie, les sympathiques gérants du Café Bleu. Une belle soirée italianissima !



LES SARDINADES DE SEPTEMBRE PAR LA LBE

Les Sardinades sont aussi un RDV que beaucoup de Bastidonnais apprécient. Cette année, la soirée a eu lieu le 9 septembre à La salle Mandela, une superbe soirée proposée par la LBE en association avec Air Cinema. Salle pleine, un régal pour les amateurs de sardines, pour les yeux et les danseurs de tout âge.....



Sortir à la Bastidonne

AUBERGE DU GRAND REAL

L'Auberge vous accueille à la Bastidonne et vous propose une **cuisine du terroir** préparée avec des produits de qualité, issus pour une part des **produits bio de leur ferme**.

Accueil : Les midis du mardi au dimanche, et le samedi soir de septembre à décembre.

Auberge du Grand Réal

Chemin du Réal - Tel : 04.90.07.55.44.

Réservation conseillée.

Site internet : <http://www.bourguette-autisme.org/>
puis rubrique « nos auberges »



LE CAFE BLEU

Café, bar, glaces de chez l'Art Glacier, assiettes apéros, soirées à thèmes, découverte des produits locaux...



Fermeture le mercredi journée et jeudi matin

22 octobre: OURSINADES

15 décembre: MARCHE DE NOEL

9 Rue des Ferrages

Tel : 04 90 68 15 21—lecafebleu84@gmail.com

<https://www.facebook.com/julien.leroy.3110567>



LA POSTE

A partir de Novembre, service complet de La Poste. D'ici là réception de colis

NOUVEAU: EVE ESTHETIQUE

Le salon Eve Esthétique est ouvert : gamme complète de soins esthétiques, de soins d'onglerie et de massages

Lundi: 14h-18h

Mardi: 9h-12h et 14h-19h

Mercredi: 9h-12h

jeudi-vendredi-samedi:

9h-12h et 14h-19h

Sur RDV

Tel : 09.67.78.84.36

Facebook : <https://www.facebook.com/EVE-Esthétique-672455979612357/>



MAGASIN D'ALIMENTATION

Dépôt de pain et de viennoiseries, pâtisserie, poissons frais le vendredi/samedi, viandes de qualité le samedi, journaux, magazines, bouteilles de gaz, plats cuisinés tous les jours sur commande. Relais postal. **Pensez à vos commandes de Noël : Foie gras/Homard/Saumon fumé. Marché de Noël vendredi 15 décembre.**

Horaire d'ouverture :

7 h 30 - 12 h 30 / 16 h 30 - 19 h 30 tous les jours sauf mercredi et dimanche après-midi fermeture.

15 décembre: MARCHE DE NOEL

Christine VITALI

Rue des Ferrages - La Bastidonne.

E-mail : vitalichristine@live.fr

Tel. 04.86.39.94.38. Fax 04.90.07.56.76.



RESTAURANT LA TERRASSE, CUISINE MEDITERRANENNE

Accueil : Ouverture tous les jours sauf les Mardi et Mercredi

Nouvelle carte d'automne à partir du 26 septembre pour découvrir un cuisine gourmande aux saveurs Méditerranéennes.

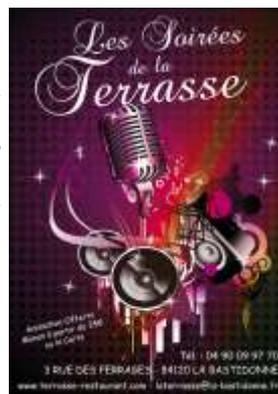
Soirées à thèmes:

13/10 Piano Bar

17/10 Paris-Cassis

08/12 Pop-Rock

N'oubliez pas le Coin Traiteur pour Noël, tout « fait maison »: Saumon fumé, Foie Gras, Tapenade provençale, Magret de canard fumé



Restaurant La Terrasse

3 Rue des Ferrages—Tel : 04.90.09.97.70

laterrasse@la-bastidonne.fr

<http://www.terrasse-restaurant.com/>

La Terrasse s'embellit encore avec le renouvellement de toute sa terrasse avec de nouvelles bâches ORECA d'ici la fin de l'année!



**PETITES
ANNONCES**

SAPHIR
Conseil & Patrimoine

Parce qu'un conseil, c'est précieux !

SAPHIR Conseil et Patrimoine vous accompagne pour la réalisation de vos projets patrimoniaux et immobiliers, avec une approche globale de votre patrimoine et un conseil, sur mesure et personnalisé.

- Prestation personnalisée et spécifique pour préparer le départ à la retraite avec : **RETRAITEXPERTISE**
- Développer et transmettre son patrimoine
 - Épargner
 - Sécuriser sa famille

Tel : 06 71 97 09 84 / Mail : contact@saphircgpi.fr
379, chemin du Réal 84120 La Bastidonne

S.A.R.L au capital de 3 000 €, R.C.S. Avignon 799 094 107
ORIAS n°14001101. Carte T n°14 03. CF la compagnie des CGR n°000299. ICF n°914448
CNA Insurance Company Limited

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON



■ SORTIES NATURE ET PATRIMOINE ACCOMPAGNEES

Pendant le mois des parcs, du 15 septembre au 28 octobre, le Parc Naturel Régional du Luberon vous propose ses balades et randonnées d'automne. Les agents du Parc et les accompagnateurs professionnels partagent les trésors du territoire. Ces randonnées vous permettront de découvrir une mosaïque de paysages, la faune et la flore remarquables du Luberon et les secrets du patrimoine rural.

Retrouvez le programme complet des sorties sur www.parcduluberon.fr

Inscription auprès de la Maison du Parc (gratuit) :
04 90 04 42 00 ou accueil@parcduluberon.fr



■ LE MOIS DES PARCS NATURELS REGIONAUX

Jusqu'au 28 octobre, pendant le Mois des Parcs naturels régionaux, organisé en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, découvrez la richesse des patrimoines et paysages exceptionnels de la Camargue au Queyras, en passant par les Alpilles, les Baronnies provençales, le Luberon, les Préalpes d'Azur, le Verdon ou encore la Sainte-Baume (Parc en création).

Télécharger le programme du Mois des Parcs: <http://www.regionpaca.fr/le-mois-des-parcs-naturels-regionaux/>



■ AGENDA DU PARC

- 1-31 octobre: Musée de Géologie, visites commentées, Apt
- Jusqu'au 15 nov: Concours photo "4 saisons de paysage et de biodiversité"
- 7 octobre: Les Clés du Lub' : A la découverte de La Bastidonne
- 11 oct: Visites guidées et dégustations "A la découverte des figues et pommes de nos régions", Manosque la Thomassine
- 14 oct: Le jour de la Nuit
- 15 oct: Sortie accompagnée "A la découverte des vieux cèdres du Petit Luberon" et "Entre Revest-des-Brousses et Aubenas"
- 22 oct: Rando-Raid-Randuro VTT Luberon Pays d'Apt

■ PLUS DE RENSEIGNEMENTS PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

Parc Naturel Régional du Luberon 60, place Jean Jaurès - BP 122 - 84404 Apt Cedex
Tél. 04 90 04 42 00 www.parcduluberon.fr





Centre social l'Aiguier



L'AIGUIER
vous informe

*Un espace
d'écoute, d'information,
d'orientation et d'animation
destiné à apporter des réponses et
au sein une habitants du territoire
du Sud Luberon*

**LES RENDEZ-VOUS
de SEPTEMBRE et OCTOBRE 2017**

Journée des Association samedi 9 septembre de 10h00 à 12h30 au camping municipal de La Tour d'Aigues

JOURNEE DE L'AIGUIER
SAMEDI 7 OCTOBRE 2017
DE 14H à 17H

- Portes ouvertes
- Animations
- Goûter et spectacle gratuit

Reprise atelier informatique
gratuits 2 fois par semaine courant septembre (contacter Catherine Blanchard)



Accueil de Loisirs
3 - 13 ans

Les inscriptions pour l'année 2017-2018 ont repris.
Accueils mercredis 8h-18h



12- 18 ans

Inscription pour le camp d'octobre
Consultation planning activités
[Secteurjeunes.blogtever.com](http://secteurjeunes.blogtever.com)
aiguier.jeunes@gmail.com

Le Secteur Famille gratuit ouvert à tous

Echanges de savoirs
N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant

Club des Parents C'est la rentrée. Le 11 lundi et le vendredi 15 septembre à 9h30 salle du RPAM au Transfo

Atelier cuisine mardi 10 septembre puis le deuxième mardi de chaque mois (inscription obligatoire)

Les ateliers d'alphabétisation
Apprentissage gratuit de la langue française les lundi soir et mardi après-midi.
A partir du 1er octobre

Le temps d'un café Moment d'échange convivial le mardi matin 2 fois par mois.

« Cultures du cœur » Invitations, sous certaines conditions, au cinéma, théâtre, concert... N'hésitez pas à contacter Catherine

Yoga post-natal les lundis de 14h à 16h salle du au RPAM au Transfo

Pour les Seniors

Gym séniors lundi 10h-11h et jeudi 10h30-11h30. Sur inscription à un faible coût

Yoga sur chaise une fois par semaine, le vendredi matin. Sur inscription.

Sorties et animations familiales
Info: Catherine Blanchard
Planning d'activités à consulter sur le site
secteurfamille.aiguier@orange.fr



L'Aiguier recherche
à partir de septembre 2017

- Deux Service Civique (informatique et animation)
- Un animateur Secteur Jeunes (BP-JEPS)

L'Aiguier est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h - 2, rue du Parc La Tour d'A.
Contact : 04 90 07 23 00 accueilaiguier@gmail.com
Pour découvrir toutes les activités
www.centre-social-aiguier.com

Office du Tourisme Luberon Côté Sud

Les clés du Lub' : des sorties découverte pour la famille. L'Office de tourisme intercommunal et ses partenaires proposent 30 sorties pour (re)découvrir le Luberon. Le savoir-faire, les passions et les « gens du pays » ont été privilégiés autour de visites guidées, de pique-niques paysans ou de rencontres insolites. Tarifs : de gratuites à 8€/adultes sur réservation. Télécharger sur www.luberoncotesud.com ou directement à l'office. **A La Bastidonne visite le 7 octobre dernier.**

L'Application du Château de La Tour d'Aigues, un réel succès ! Voir la page dédiée. <http://www.luberoncotesud.com/page/vivez-la-reconstruction-du-chateau-de-la-tour-d-aigues+5530.html>
« Attestation d'excellence » par TripAdvisor : une reconnaissance pour le Château de La Tour d'Aigues.

Les reportages vidéo de Luberon Côté Sud par Thomas CADORIN, visibles sur le site internet.

■ **CONTACT:** Tel: 04 90 07 50 29
Mail : contact@luberoncotesud.com
Site: www.luberoncotesud.com
Réseaux Sociaux: Facebook/Twitter/Youtube/Instagram/Google+



CoTeLub

16 Communes membres : Ansois, La Bastide des Jourdans, La Bastidonne, Beaumont de Pertuis, Cabrières, Grambois, Mirabeau, La Motte d'Aigues, Peypin d'Aigues, Saint Martin de la Brasque, Sannes, La Tour d'Aigues, Vitrolles en Luberon, Villelaure, Cucuron, Cadenet.

VOIR LETTRE DEDIEE

COLLECTE DES DECHETS VERTS

Collecte des déchets verts parking rue de Fontvieille :

- 14 et 15 octobre
- 28 et 29 octobre
- 11 et 12 novembre.



TAXE DE SEJOUR

4 Etapes :

- 1) Passer en Mairie faire la déclaration de Meublé de Tourisme ou de Chambres d'hôtes.
- 2) J'envoie la copie de la déclaration à COTELUB qui m'inscrit sur la plateforme : cotelub.taxesejour.fr et j'obtiens un identifiant et un mot de passe.
- 3) Je déclare le nombre de nuitées mensuelle sur cette plateforme.
- 4) Trimestriellement je reçois un état récapitulatif et je reverse la taxe de séjour soit sur la plateforme en CB (paiement Tipi), soit par courrier : chèque à l'ordre de COTELUB.

ENSEMBLE, PRESERVONS NOTRE CADRE DE VIE

ORDURES MENAGERES :

Respectez et faites respecter les consignes : mettez vos ordures ménagères dans des sacs fermés pour les déposer soit dans les bornes inox, soit dans les containers verts.



LA COLLECTE SELECTIVE :



CONTACT COTELUB Tel. : 04 90 07 48 12 - Email : contact@cotelub.fr - Site : www.cotelub.fr

Syndicat Durance Luberon

A l'occasion de son 70^{ème} anniversaire et de ses 20 ans en gestion publique, Durance Luberon, structure publique intercommunale, a organisé le 22 septembre 2017 au domaine Val Joanis, une manifestation d'anniversaire pour rappeler sa mission et sa volonté de relever les enjeux de la ressource en eau au service de son territoire et de ses usagers. Près de 200 invités étaient présents parmi lesquels des personnalités : M. Moraud, Préfet de Vaucluse, Mme Conca, sous-Préfète d'Apt, M. Haut, Sénateur de Vaucluse, M. Lovisolo, Mme Trinquier, Mme Bouchet, conseillers départementaux ainsi que de nombreux élus des 21 communes adhérentes au Syndicat Durance Luberon. Rappelons que le Syndicat Durance Luberon exerce les compétences de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif. Son expérience, son ancrage, sa vision et ses moyens en font un acteur de premier rang pour garantir une gestion responsable et durable de la ressource au profit des besoins actuels et des générations futures du territoire.

Les chiffres clés

-21 communes
 -57 700 usagers :
 25 000 en eau—19 200 en assainissement—13 500 en assainissement non collectif
 -700 km de réseau eau potable
 -220 km de réseau assainissement collectif



La Bastidonne Loisirs – LBL

■ ATELIERS MEMOTONIC

La Bastidonne Loisirs vous propose des ateliers de stimulation de la mémoire salle des Ferrages de 17h à 19h animés par Mme OSTA Arlette. Une inscription à LBL est nécessaire en début d'année.
vendredi 13 octobre - vendredi 17 novembre - vendredi 12 janvier - vendredi 16 mars - vendredi 25 mai - vendredi 15 juin.

■ LES SORTIES

- Samedi 14 octobre : Sortie Bouilladaise au Brusç - Var
- Samedi 18 novembre : Repas en salle servi par le traiteur et loto l'après-midi
- Samedi 9 décembre : Repas de Noël avec animation dansante



CONTACTS ET INSCRIPTIONS :

Sylvie LEON à la Mairie 04 90 09 63 95 ou 04 90 07 56 75 sylvie.leon.mairie@la-bastidonne.fr
Cécile RIVOIRE 04 90 09 68 12

Les Ailes du Vent

L'association **Les Ailes du Vent** propose des cours de calligraphie latine pour l'année qui vient à l'atelier de Bernard Vanmalle, 141 chemin des Basses Chaumes. L'enseignement prodigué propose de découvrir la culture calligraphique, les techniques et de créer des projets personnels. Nous aborderons également pour les mettre au service d'une calligraphie, l'aquarelle, le carnet de voyages, la reliure, le cartonnage, l'encadrement. Cours de deux heures un mercredi par mois de 15h à 17h et un vendredi par mois de 17h à 19h. Mini stage un samedi par mois : une journée de 9h à 17h avec possibilité de ne venir que le matin ou que l'après-midi.

Les dates du premier trimestre :

Mercredi 13/09, 04/10, 08/11, 06/12

Vendredi 22/09, 13/10, 17/11, 15/12

Samedi 30/09, 21/10, 25/11, 09/12

Inscription par téléphone ou par mail.

Tarifs disponibles en ligne sur le site internet, dans la rubrique cours et stage/ cours adultes.

CONTACT :

Bernard Vanmalle - Tél : 06 85 76 62 26

E-Mail : vanmalle@orange.fr

Site internet : www.vanmalle.com

La Bastidonne Evènements – LBE

■ LES RENDEZ-VOUS DE LA LBE

22 DECEMBRE : Vin chaud

Montée aux lampions avec les enfants de la salle des Ferrages au lavoir à 18h en association avec « Basti'mones ». Animation surprise.

CONTACT : Patrick Marion: pmacso@aol.com - 06 50 55 87 09



L'Arche de Galance

Protection de l'environnement et du cadre de vie. Une association dénommée " L'Arche de Galance " a été créée le 21 juillet 2017. Elle a pour objet la préservation du cadre de vie du chemin de Galance et la défense des intérêts de ses riverains.

Président Joël Grassigny
Siège : 334 Chemin de Galance

CONTACT :

E-Mail : arche.galance@gmail.fr



La Bastidonne Animations - LBA

■ L'ART AU VILLAGE

Dans le cadre des manifestations culturelles, les amateurs d'art ont pu visiter l'exposition organisée par L'Art au Village les 27 et 28 mai 2017 dans l'atelier du Sarraïé.

Riche d'une cinquantaine d'œuvres réalisées par vingt plasticiens, cette expo à laquelle se sont associés la poétesse Geneviève Liautard et le calligraphe Bernard Vanmalle pour une courte performance, fut particulièrement appréciée des visiteurs.

L'Art au Village vous donne rendez-vous au printemps 2018 pour de nouvelles émotions artistiques. D'ici là reprise mi-octobre



■ ACTIVITES HEBDOMADAIRES SALLE MANDELA

Nous organisons et promovons des activités culturelles, artistiques, de loisir, et de partage ouvertes à tous, gratuites ou presque. **Venez y participer dans le plaisir et la convivialité !**

Adhésion annuelle 10 € par famille.

Danses tradi.	Méditation	Qi Gong	TaiChi	Théâtre
Mardis à 18h30	Mercredis à 18h40	Mercredis à 9h30 et 17h30	Lundis à 15h	Lundis à 20h00
5 € l'année	5 € l'année	5 € l'année	5 € l'année	130 € le trimestre
Animé par Corinne CHATELUS	Animé par Liliane RASTELLO-WOODS	Animé par Liliane RASTELLO-WOODS	Animé par Pierre SAFFORES	Animé par Jean-Félix CUNY

■ ACTIVITES OCCASIONNELLES

L'Art au village	Conférences	Ateliers 'Ressources'
Expositions bi-annuelles et rencontres	Certains vendredis à 20h30	Certains samedis matins à 9h30
Gratuit	Gratuit	25 € l'atelier
Animé par Tony BALENCI	Coanimé par Jézabel GOUGEON et Caroline BARBANT	Animé par Liliane RASTELLO-WOODS
	Prochaine le 27/10	Prochain le 22/10

■ LES PROCHAINES DATES

- **13 octobre** : Assemblée Générale
- **21 octobre** : Ateliers conviviaux ressources: développement personnel et coaching
- **27 octobre** : Conférence les huiles essentielles pour prévenir les maux de l'hiver... Tout l'essentiel sur l'aromathérapie
- **24 novembre** : Le Feng Shui, un grand art de l'amélioration de la qualité de vie et bien plus encore...

CONTACT LBA : Jézabel GOUGEON
 labastidonneanimations@gmail.com
 FB: <https://www.facebook.com/bastidonneanimations/>
 Blog : <http://ba84120.eclublog.com>
<https://la-bastidonne-animations.jimdo.com/l-association/>

ESAT LE GRAND REAL



A noter dans vos agendas !

- **Lundi 30 octobre** : Ouverture du moulin du Pays d'Aigues pour ceux qui veulent y apporter leurs olives
- **16-17 décembre** : Marché de Noël festif et solidaire de l'Association La Bourguette

■ CONTACT ESAT LE GRAND REAL

ESAT/Foyer du Grand Réal - Chemin de Galance 84120 LA BASTIDONNE
 Tél. 04 90 07 55 66 - www.bourguette-autisme.org - real@labourguette.org



La Boule Bastidonnaise

■ REPAS BOULISTE ET PROGRAMME

Avec plus de 60 personnes, le repas annuel Bouliste a eu lieu le dimanche 8 octobre 12h au Café Bleu autour d'une délicieuse paëlla ! Il fut suivi d'un concours de boule à la mêlée 2*2.



CONTACT :

Café Bleu au 04 90 68 15 21
9 Rue des Ferrages

Date	Concours	Tirage
Sam 2 septembre 2017	Pétanque 2X2 choisi	15H
10 septembre 2017	Pétanque 2X2 mêlée	15H
Sam 16 septembre 2017	Pétanque 2X2 choisi	15H
Sam 23 septembre 2017	Pétanque 2X2 mêlée tourn	15H
1 octobre 2017	Pétanque choisi 1-2-3	15H
8 octobre 2017	Pétanque 2X2 mêlée	15H
Sam 14 octobre 2017	Pétanque 2X2 choisi	15H
22 octobre 2017	Pétanque 2X2 mêlée	15H
29 octobre 2017	Pétanque 2X2 choisi	14H
5 novembre 2017	Pétanque 2X2 mêlée	14H
12 novembre 2017	Pétanque 2X2 choisi	14H
19 novembre 2017	Pétanque 2X2 mêlée	14H
26 novembre 2017	Pétanque 2X2 mêlée tourn	14H

* Tous ces concours sont indemnisés de 30€+FP et réservés aux adhérents (et à leurs invités)

La Bibliothèque

Après de longues années de bénévolat, certains membres du bureau de l'association ont décidé de laisser la place à une nouvelle équipe qui saura donner une nouvelle dynamique à l'association.

L'association fait donc appel à toutes les personnes intéressées par la lecture et le fonctionnement d'une bibliothèque. Que ce soit pour une aide ponctuelle, un engagement régulier par des permanences ou pour devenir membre du bureau, la bibliothèque recherche ses NOUVEAUX BENEVOLES. Si vous êtes intéressé(e), merci d'assister à l'AG qui se tiendra le **SAMEDI 14 OCTOBRE à 18 h à la bibliothèque**, ou bien de nous faire part de votre intérêt si vous n'êtes pas disponible à cette date.

Horaires de la bibliothèque :

Lundi : 16h30 – 18h30 Mardi : 16h30 – 18h
Vendredi : 16h30 – 17h30 Samedi : 10h30 – 11h30

CONTACT :

Florence METZGER

Comité de Jumelage

■ VOYAGE DANS LES POUILLES

Le Comité de Jumelage a organisé un circuit dans les Pouilles dans le Sud Est de l'Italie du 1er au 8 octobre, un groupe de 40 personnes y ont participé.

■ COURS D'ITALIEN

Depuis de nombreuses années Sylvie Rey, présidente du Comité du Jumelage, vous fait partager cette belle langue mélodieuse qu'elle a acquise au cours des nombreux échanges effectués avec nos amis de Mandela.

Deux cours sont proposés gratuitement, pour élèves débutants et confirmés, 1 h 30 à 2 heures tous les 15 jours.



CONTACTS : Sylvie REY : 04 90 07 47 64 / 06 76 73 30 20 sylvie.rey6@wanadoo.fr



Basti'Mômes



Logo calligraphié par Bernard Vanmalle pour la journée des associations

REUNION D'INFORMATION ET ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 22 SEPTEMBRE

Le bureau a été renouvelé avec enthousiasme. Nous comptons désormais 6 membres : Libutti Céline, Tessier Laure, Petit-Gounelle Mathieu, Moritz Eric, Pereira Sandrine, Le Regent Thierry. Le bilan de l'an passé a été présenté et l'association a accueilli de nouvelles énergies et des envies pour la programmation des manifestations de cette année. Toutes les motivations, créativité et talents sont les bienvenus pour rejoindre l'équipe et soutenir une ou plusieurs manifestations, de près ou de loin.

Après les 3 dates citées plus bas, les projets évoqués pour cette année sont des « dimanche pétanque » en partenariat avec la Boule Bastidonnaise, un séjour itinérant en VTT, une course d'orientation/trail, le loto avec un loto spécial pour les plus petits, une bourse aux jouets, la kermesse d'école....

Le but étant de réaliser des animations, des projets extra-scolaires, de créer un lien intergénérationnel entre les enfants, les parents, le village en général et son tissu associatif, et de permettre des passerelles avec l'école (financement de projets, de sorties, co-organisation d'événements).

Devenir adhérent n'engage aucunement à participer à toutes les réunions ou à toutes les festivités mais vous permet d'apporter vos suggestions, votre aide, vos créativité et talents pour rejoindre occasionnellement l'équipe et soutenir une ou plusieurs manifestations, de près ou de loin. Le montant de la **cotisation annuelle est de 15 € par famille** quel que soit le nombre d'enfants, pour l'année 2017-2018. Aussi que vous soyez élèves de l'école, anciens ou futurs élèves, ou tout simplement habitant du village vous êtes les bienvenus pour participer gratuitement toute l'année à la vie de l'association. Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'année, les manifestations restent ouvertes bien entendu avec participation.

BASTIDO'WEEN SAMEDI 21 OCTOBRE

Contes effrayants racontés par Jef, ateliers maquillage, concours de dessins/balais de sorcières, défilés déguisé et chasse aux bonbecs chez les villageois, podium, soupe du terroir, projections des photos et animation musicale.

19h : résultat du concours, soupe du terroir, projection des photos et animation musicale.



DISTRIBUTION DE SAPIN DE NOEL LE 15 DECEMBRE

Vendredi 15 décembre : distribution des sapins de Noël écologiques précommandés auprès de la Pépinière Marmey's Ferme des Hautes Terres, en partenariat avec le marché de Noël organisé au café Bleu. Pensez à commander votre sapin courant du mois d'octobre/novembre auprès de l'association Basti'Mômes.



GOUTER DE NOEL VENDREDI 22 DECEMBRE

De 16h15 à 18h30 en attendant la montée aux flambeaux de la LBE, Basti'Mômes propose pour les enfants un goûter de Noël, une projection de cartoons pour les plus grands par Air Cinéma et un spectacle pour les tout petits

« *Papillotte à la recherche du Père Noël* » *Animagie* Le périple d'un drôle de lutin clownesque prêt à décrocher la lune pour trouver le Père Noël et lui apporter son aide. Dans un décor hivernal, les rencontres avec les animaux de la forêt se succéderont en musique, magie et poésie. Un spectacle tout en lumières, marionnettes et ballons sculptés.

CONTACT :

Céline Libutti - Tél : 06 64 12 69 78 - E-Mail : bastimomes84@gmail.com

Tennis Club La Bastidonne-Mirabeau

SAISON 2017-2018

L'école de tennis a repris. En cas d'absence au cours collectif informer directement l'enseignant : David DUPUY 07.88.35.98.97 ou david.dupuy@gmail.com.

Tarifs disponibles en Mairie ou sur le site internet.

Pour tous autres renseignements, contacter Mr Gilles Michot.

CONTACT : M. MICHOT Tél : 06 77 71 54 26 ou 06 62 56 14 62

Site internet : <http://www.club.fft.fr/tenissudluberon>



Les Bastidonnais à l'honneur

■ EVE ESTHETIQUE

Un nouveau commerce a vu le jour : **Eve Esthétique** a ouvert ses portes le 1er juin 2017, au bout de la Grand Rue en plein cœur du village. Dans un local clair et spacieux, entièrement rénové, Eve Pourcel propose une gamme complète de soins esthétiques, de soins d'onglerie et de massages. Les prix sont raisonnables, l'épilation complète est à partir de 20 euros, la manucurie à partir de 10 euros.

Très bientôt, Eve proposera toute une gamme de produits bio - huiles corporelles, huiles essentielles...- et produits localement, le tout provenant d'un laboratoire installé à la Roque d'Anthéron.

Cette "enfant du village" est ravie d'avoir pu s'installer à la Bastidonne. Elle y a grandi, en venant enfant chez ses grands-parents pendant les week-ends et les vacances. Puis elle a décidé d'y habiter il y a maintenant plusieurs années.



Pouvoir travailler en proposant soins et bien-être à la Bastidonne la rend heureuse, elle le vit comme une sorte d'aboutissement.

Eve a des années de pratique et n'en est pas à son premier commerce !

Et c'est donc dans une bonne ambiance que clients et villageois sont venus fêter l'inauguration du salon vendredi 29 septembre dernier au soir. La fête était très réussie, Eve a réuni beaucoup de monde autour d'un buffet très animé, vive les copains !

N'hésitez pas à venir vous faire cocooner, passer un moment agréable... pourquoi pas un massage aux pierres chaudes au moment de l'arrivée de l'hiver ?

Le salon est ouvert du lundi après-midi au samedi, fermé le mercredi après-midi, les horaires d'ouverture sont de 9h-12h et 14h-19h.
Eve Esthétique 09 67 78 84 36

Interview réalisé par Françoise GINIES

Etat civil

■ NAISSANCES

- **DESVIGNES MARECHAL Abigaël** née le 16 août 2017
- **BAZERLI Edouard** né le 11 septembre 2017

■ ILS NOUS ONT QUITTES

- **LABORDE Pascal** décédé le 17 juillet 2017
- **BERARD Veuve REY Julienne** décédée le 18 juillet 2017
- **CORVELLER Pierre** décédé le 26 août 2017
- **FICHOT Veuve ALESSADRI Huguette** décédée le 3 septembre 2017
- **RENACCO Veuve ELMIGER Adel "Henriette"** décédée le 8 octobre

■ MARIAGES

- **AUBREGAT Brigitte et DOUMENGES Didier** le 19 mai 2017
- **JAUBERT Alisson et BERTRAND Joan** le 24 juin 2017
- **FERRAT Magali et SUBE Didier** le 5 août 2017



Les Bastidonnais à l'honneur

■ LE NOUVEAU QUARTIER DU CHEMIN DU CASTELET ET SES HABITANTS

Ce sont un peu plus de **100 habitants** qui habitent désormais Chemin du Castelet, une trentaine **de foyers**, des familles, des retraités, des actifs, dont certains ont même installé leur activité professionnelle dans ce quartier.

Ce sont..... des **Bastidonnais âgés de quelques semaines à plus de 90 ans, près de 40 enfants** qui se côtoient et échangent tous les jours... qui font vivre, rire et festoyer cette jolie rue qui part « sous le village ».

Ce sont des **maisons du XVIIIème siècle jusqu'à celles qui sont encore en train de se finir**, des maisons aux couleurs de Provence, dans des dégradés de beiges, jaunes, orangés qui font le paysage et qui se mêlent avec harmonie.

Ce sont... des terrains devant les maisons transformés en **terrain de jeux pour les petits comme pour les grands** où il se joue des parties endiablées de « cache-cache », des parties de « chat » ou encore des parties de pétanque avec des liens forts qui se tissent entre les voisins du quartier.

Ce sont..... des **balades** depuis le parking du Castelet, le long de la promenade qui longe le flanc de colline de la route seul, en famille ou accompagné de son animal de compagnie qui se pratiquent tous les jours..... Ou encore c'est le départ de plus longues promenades du dimanche vers les bories cachées des Chanteresses.

C'est aussi un grand parking du Castelet qui permet d'accueillir les visiteurs lors des grands événements du village ou encore le **poste de commandement général cet été des pompiers** qui ont lutté contre le feu avec un balai de camions et d'hélicoptères pour sauver nos forêts.

C'est aussi.... la rue qui abrite ceux qui nous ont quittés et reposent en paix au **cimetière du village** .

Mais vous l'aurez compris, en s'agrandissant cette année, le **Chemin du Castelet est devenu une importante rue du village**, avant tout **une rue vivante, qui aime le bon vivre et avec des bons vivants** qui depuis toujours aime se retrouver, partager un apéro, jouer de la musique ensemble ou simplement bavarder tranquillement dans la rue.

En particulier lors de la **fête des voisins** célébrée depuis plusieurs années. Cette année, en juin dernier grâce à l'enthousiasme de tous ses habitants, nouveaux et anciens, la fête fut un vrai succès et joli moment de partage où chacun avait amené son plat favori pour le faire goûter à son voisin en toute convivialité.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux habitants ! du chemin du Castelet et aussi avec eux à tous les nouveaux habitants de notre commune.



AGENDA

OCTOBRE 2017 A DECEMBRE 2017

- Jusqu'au 15 Novembre
**PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON:
CONCOURS PHOTO « 4 SAISONS DE PAYSAGES ET
DE BIODIVERSITE »**
- Jusqu'au 28 Octobre
**PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON:
SORTIES NATURE ET PATRIMOINE ACCOMPAGNEES**
- Du 1er au 31 Octobre
**PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON:
MUSEE DE GEOLOGIE VISITES COMMENTEES - APT**
- 12 Octobre
REPAS FERME A LA CANTINE 100% LOCAL - CANTINE
- 13 Octobre
ASSEMBLEE GENERALE—LBA
- 13 Octobre
SOIREE PIANO RESTAURANT LA TERRASSE
- 13 octobre - 17 novembre - 12 janvier - 16 mars - 25 mai - 15 juin
ATELIER MEMOTONIC - LBL - SALLE MANDELA
- 14 Octobre
LE JOUR DE LA NUIT AVEC LE PARC DU LUBERON
- 14 Octobre
ASSEMBLEE GENERALE BIBLIOTHEQUE
- 14 Octobre
LBL - SORTIE BOUILLABAISSE AU BRUSC
- 14 et 15 Octobre / 28 et 29 Octobre / 11 et 12 Novembre
COLLECTE DES DECHETS VERTS - PARKING CASTELET
- 15 Octobre
**PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON: SORTIES ACCOMPAGNEES « A LA DECOUVERTE DES VIEUX CEDRES DU
PETIT LUBERON » ET « ENTRE REVEST-DES-BROUSSES ET AUBENAS"»**
- 21 Octobre
BASTIDO'WEEN BASTI'MOMES
- 21 Octobre
ATELIER LBA COACHING
- 22 Octobre
RANDO-RAID-ANDURO VTT LUBERON PAYS D'APT
- 22 Octobre
OURSINADE CAFE BLEU
- 27 Octobre
CONFERENCE LBA : LES HUILES ESSENTIELLES, AROMATHERAPIE
- 30 Octobre
OUVERTURE DU MOULIN DU PAYS D'AIGUES DU GRAND REAL
- 17 Novembre
SOIREE PARIS-CASSIS RESTAURANT LA TERRASSE
- 18 Novembre
JOURNEE DES METIERS ET DES SAVOIR-FAIRE
- 18 Novembre
REPAS + LOTO LBL
- 24 Novembre
CONFERENCE LBA : FENG SHUI
- 8 Décembre
SOIREE POP ROCK RESTAURANT LA TERRASSE
- 9 Décembre
REPAS DE NOEL + ANIMATION DANSANTE LBL SALLE MANDELA
- 15 Décembre
MARCHE DE NOEL CAFE BLEU / EPICERIE ET DISTRIBUTION DES SAPINS BASTI'MOMES
- 16 et 17 Décembre
MARCHE DE NOEL FESTIF ET SOLIDAIRE LA BOURGUETTE AU GRAND REAL
- 22 Décembre
**GOÛTER ET ANIMATION BASTI'MOMES + VIN CHAUD ET MONTEE AUX FLAMBEAUX LBE + AIR CINEMA
LAVOIR COMMUNAL**